Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Les pays où la vaccination est obligatoire

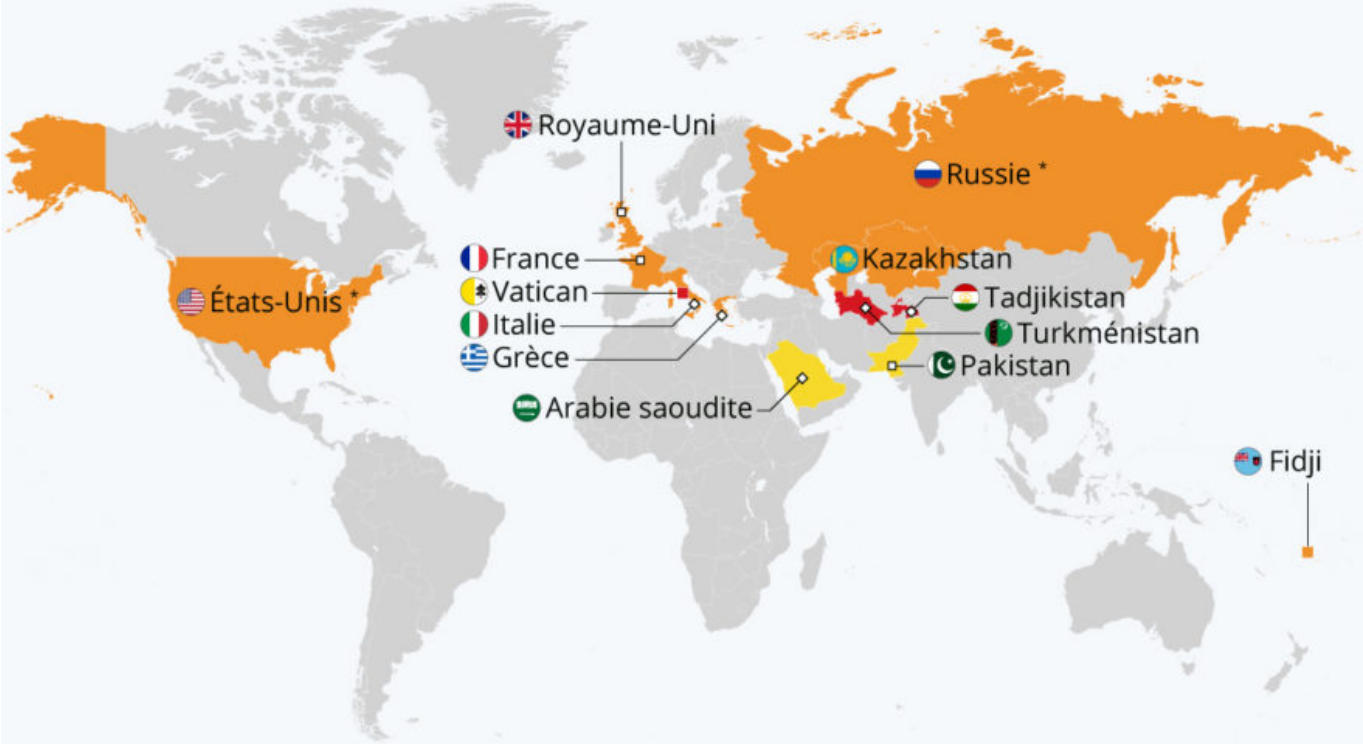
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Les pays qui imposent la vaccination

Pays ayant décidé d'imposer la vaccination contre le Covid-19, selon le périmètre de l'obligation

Obligatoire pour les adultes
Obligatoire pour certains publics
Obligatoire pour accéder à certains lieux



Mesures et annonces en date du 13 juillet 2021.
* Aux États-Unis et en Russie, l'obligation ne concerne que quelques localités.
Source : rapports médias

statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

La France entre dans une nouvelle phase de son plan de lutte contre le Covid-19. Lors de son allocution du 12 juillet, Emmanuel Macron a annoncé l'instauration de la vaccination obligatoire pour les personnels soignants des hôpitaux et des autres établissements de santé. Cette mesure devrait concerner environ 700 000 personnes.

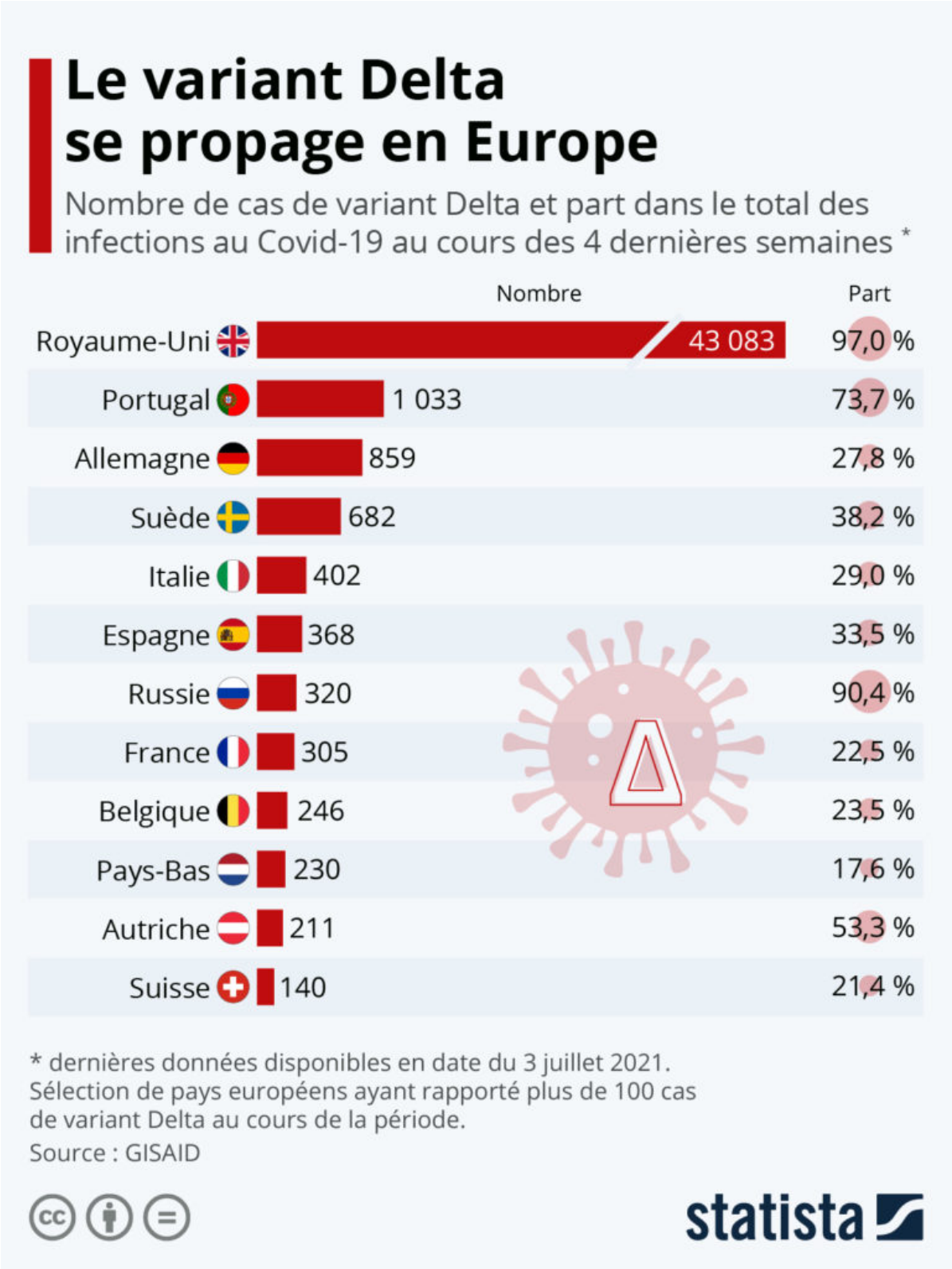
L'Hexagone rejoint ainsi la liste constituée d'une quinzaine de pays ayant décidé d'imposer la vaccination. Comme le détaille notre carte, il s'agit dans la plupart des cas d'une obligation visant les personnels de santé ou certaines professions exigeant d'être en contact avec de nombreuses personnes. En Europe, ce type de mesure concerne notamment le Royaume-Uni, l'Italie et la Grèce. En Russie, la vaccination des employés du secteur des services est obligatoire dans certaines localités, comme Moscou et Saint-Pétersbourg, alors que la ville de San Francisco, aux États-Unis, a annoncé fin juin qu'elle allait imposer la vaccination à tous ses employés. Comme le détaille notre carte, seuls trois pays ont décrété la vaccination obligatoire de tous les adultes : le Tadjikistan, le Turkménistan et le Vatican.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le variant Delta se propage en Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Alors que l'été est là et que la pandémie de Covid-19 avait reculé en Europe, les inquiétudes continuent de monter face au variant Delta, plus contagieux et déjà responsable d'une reprise épidémique dans plusieurs régions. Premier pays européen touché, le Royaume-Uni assiste à une flambée des cas de Covid-19 et le variant a rapidement remplacé son prédécesseur puisqu'il représente aujourd'hui la quasi-totalité des cas répertoriés outre-Manche (97 %). Contrairement aux vagues précédentes, les formes graves nécessitant une hospitalisation restent néanmoins peu fréquentes au Royaume-Uni, traduisant les bénéfices de la campagne de vaccination (50 % de la population est complètement vaccinée).

Comme le montre notre graphique, basé sur les données compilées par les chercheurs du GISAID, le variant Delta prédomine également en Russie et au Portugal, où il comptait pour respectivement 90 % et 73 % des cas de Covid-19 détectés ces quatre dernières semaines (en date du 3 juillet). Face à cette situation, les autorités de ces deux pays ont décidé de renforcer les restrictions dans les villes les plus touchées. Ailleurs en Europe, le variant Delta continue sa progression : il représente désormais plus de la moitié des cas en Autriche et plus d'un sur trois en Espagne et en Suède. En France, ce variant comptait pour environ 23 % des nouveaux cas positifs ces quatre dernières semaines, contre 10 % entre le 23 mai et le 20 juin.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Post-Covid : « mettre de l'humain dans les rouages »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Le cabinet d'expertise comptable avignonnais Houston 31 et le Centre de formation sophrologie développement viennent de proposer une conférence-débat sur le thème 'Comment être prêt pour l'après ?'. Une question que de nombreux entrepreneurs se posent actuellement en raison de la crise sanitaire que nous traversons et des conséquences qu'elle peut avoir sur leur activité, leurs collaborateurs et même leur moral.

« Nous avons vécu des incertitudes qui ont pu angoisser les dirigeants par manque de perspective, constate Anne-Laure Leblanc co-fondatrice et associée de Houston 31. La crise sanitaire a fait des ravages dans les entreprises françaises, causant ainsi des dégâts non négligeables en termes de pilotage, de ressources humaines, de gestion financière… »
« Cette crise a touché tout le monde, y compris ceux qui pensé être à l'abri, complète Jean-Baptiste Germain, consultant RH et affaires sociales chez Houston 31. Cette crise a d'abord été sanitaire, puis c'est devenu une crise économique avant d'être aussi une crise sociale et de confiance. »
« Une crise, c'est la peur, insiste Sylvie Bertrand, directrice du Centre de formation sophrologie et développement (CFSD) basé à Avignon. Même pour ceux qui n'avaient aucunes raisons. Notre cerveau n'aime pas la nouveauté. Soit il n'y a plus de boulot, soit il y en a trop : cela demande une adaptabilité »
« C'était une crise que personne n'a vu venir et sur laquelle nous n'avions pas de prise », rappelle Anne-Laure Leblanc.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Résoudre tous les aspects

Animé par le journaliste et producteur de radio et de TV Didier Bailleux, cette matinée qui s'est déroulée devant près d'une cinquantaine d'entrepreneurs locaux, s'est distinguée par sa volonté de réunir des experts provenant de milieux complètement différents.

« On fait appel à des professionnels pour les problèmes financiers, on peut aussi le faire pour 'le mal à l'âme', » poursuit Sylvie Bertrand qui forme les futurs sophrologues depuis plus de 18 ans maintenant.

« Il faut mettre de l'humain dans les rouages et ne pas se limiter au seul rôle d'expert-comptable car pour développer son entreprise et sortir de la crise, il est important de résoudre tous les aspects, qu'ils soient humains, financiers, managériaux », complète Anne-Laure Leblanc dont le cabinet propose de nombreux services pour accompagner au mieux les dirigeants dans le développement de leur performance et de celle de l'entreprise, en prenant notamment en charge toutes les fonctions du 'board'.

Quels enseignements tirés de cette crise ?

« Nous avions à faire à 3 profils d'entrepreneur : les techniciens, les gestionnaires et les commerciaux, explique Anne-Laure Leblanc. Au final, ce sont les généralistes qui ont le mieux passé cette période et pas les gestionnaires ou les techniciens. »

« Ce qui se sont fait accompagner ont aussi mieux traversé cette crise », poursuit celle qui a notamment été contrôleuse de gestion au sein du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) des Yvelines.

« Ceux qui vont se sortir de cette crise sont ceux qui sont prêts à se transformer, à être dans l'action et ne pas subir, assure Sylvie Bertrand. Prendre ce processus de changement à bras le corps, cela peut déboucher sur de jolie chose. »

Autre enseignement : « Le télétravail a aussi permis de se rendre compte de l'importance de ses collègues, complète Jean-Baptiste Germain. La réunion 'zoom' ne remplacera jamais la machine à café. »

« Les salariés demandent du lien social » martèle cet ancien capitaine de la Légion étrangère.

Préparer la prochaine crise

« Ce qui en ressort c'est qu'il ne faut pas hésiter à se doter d'outils qui permettent de prendre du recul : outil de dialogue dans l'entreprise, accord avec les partenaires, suivi de trésorerie », précise Anne-Laure Leblanc.

« Il faut préparer déjà la prochaine crise, prévient Jean-Baptiste Germain, même s'il n'est jamais agréable de se dire qu'il faut anticiper les difficultés. En tout cas, ceux qui l'ont fait s'en sont mieux tirés. »

Et pour cela les différents intervenants de cette conférence-débat estiment à l'unisson qu'il est indispensable d'associer les compétences.

« Il y a 2 ans nous nous n'aurions pas forcément propose cet accompagnement humain alors que c'est une évidence aujourd'hui », constate Jean-Baptiste Germain. « La sophrologie a pris une place très importante aujourd'hui dans les entreprises », a conclu Sylvie Bertrand.

RDV gratuit pour un audit personnalisé

Dans cette perspective, Houston 31 et le CFSD propose de prendre des rendez-vous afin d'évoquer ces problématiques individuellement. « Il s'agit de rencontres gratuites afin de réaliser une sorte d'audit pour déterminer précisément les besoins et les attentes du dirigeant. »

Pour cela 3 dates sont proposées : les jeudi 8 juillet, mardi 20 juillet et mardi 7 septembre.

Contact : 04 90 89 70 10 ou allo@houston31.com

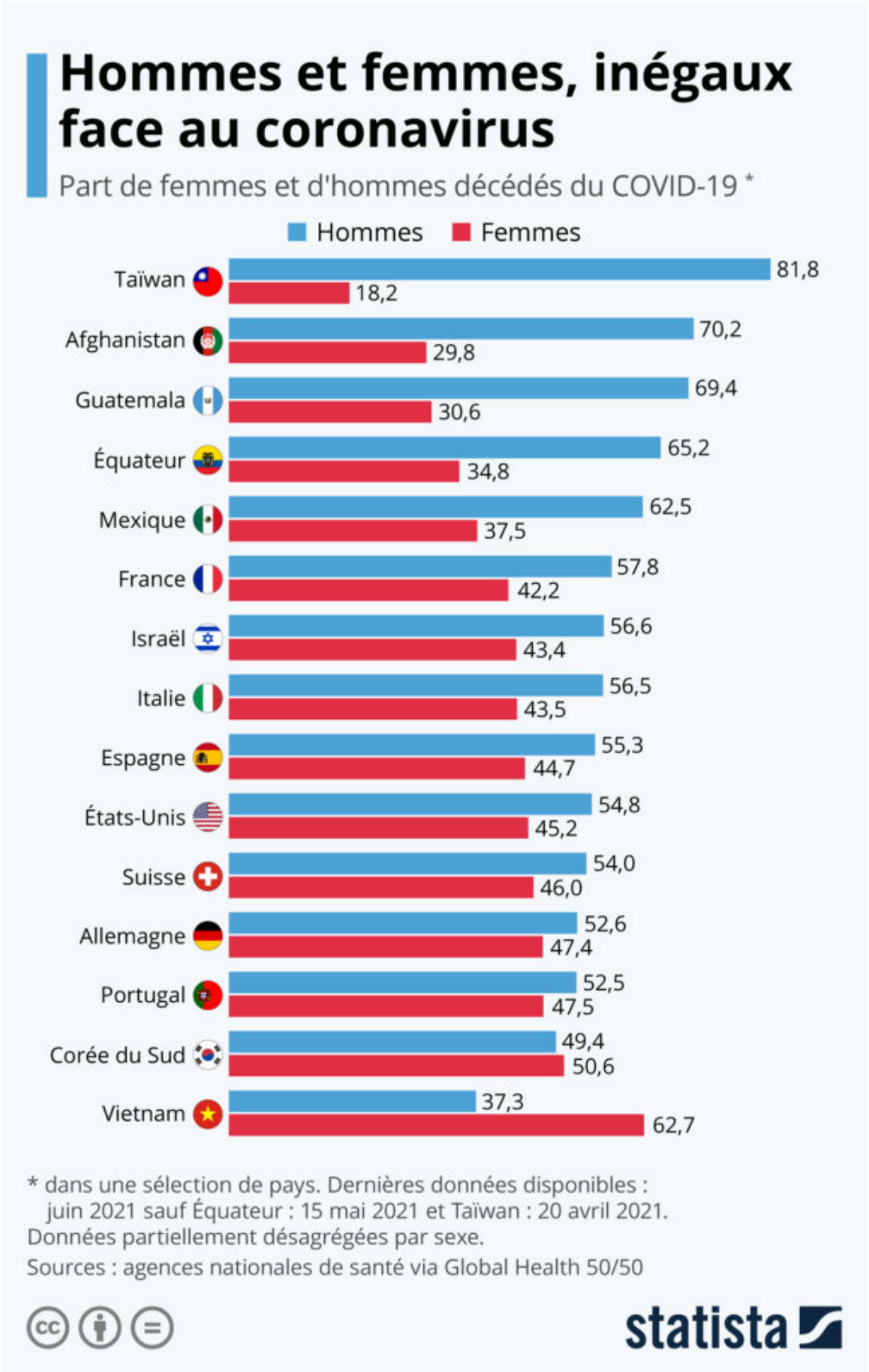
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Hommes et femmes, inégaux face au coronavirus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

C’est une disparité qui continue de poser question : selon les données statistiques des agences nationales de santé, reprises par le Global Health 50/50, les hommes meurent plus du Covid-19 que les femmes. Les femmes s’en sortiraient en effet mieux que les hommes, malgré le fait qu’ils aient été contaminés à part à peu près égale. Dans certains pays, cette disparité est particulièrement marquée : à Taïwan par exemple, où les hommes représentent près de 82 % des décès liés à la maladie, contre un peu plus de 18 % de femmes. On observe une tendance semblable en Afghanistan avec 70 % des décès du côté des hommes contre près de 30 % chez les femmes. En France, en Italie et en Espagne – trois nations européennes initialement durement frappées par le virus – les hommes sont également globalement plus touchés que les femmes. Toutefois, comme le montre notre graphique Statista, dans de rares pays comme au Vietnam, on observe une tendance inverse : la part des femmes décédées du COVID-19 y est largement supérieure à celle des hommes (presque 63 % contre 37,3 %).

Les explications de ce phénomène restent difficiles à déterminer. Des différences liées au sexe ont déjà été observées lors d’épidémies liées à des virus semblables comme le SARS-CoV-1 et le MERS-CoV. Une hypothèse génétique est mise en avant : chez la femme, la présence de deux chromosomes X, qui portent les gènes de l’immunité, peut entraîner une réponse immunologique différente par rapport aux hommes, qui ne portent qu’un seul chromosome X. Il existerait également un lien entre les maladies pulmonaires chroniques dues au tabagisme, qui jouent sans doute un rôle dans la morbidité et la mortalité de l’épidémie de coronavirus. Les hommes fumant plus que les femmes dans la plupart des pays, ce fait pourrait donc être une autre explication de cette disparité.

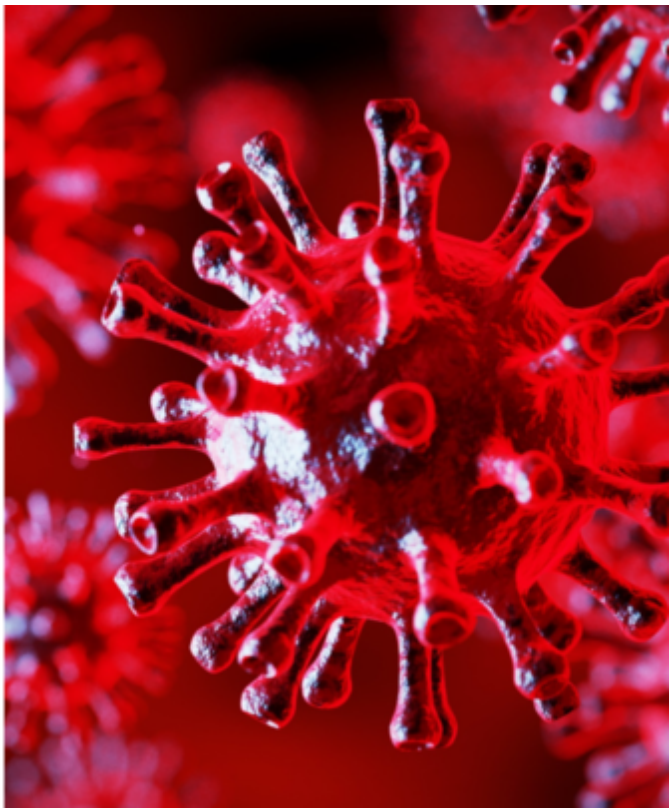
De Claire Jenik pour Statista

Des chiens renifleurs pour détecter le Covid

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026





Les marins pompiers de Marseille et l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) Méditerranée-infection viennent de finaliser un programme d'expérimentation de détection des personnes porteuses par des chiens renifleurs. Si ce procédé a déjà été étudié par ailleurs, ce partenariat a surtout permis de développer une technique permettant de former plus rapidement les chiens sans même avoir besoin des sécrétions de malades pour les entraîner.

« Au bataillon, nous avons des chiens spécialisés dans la recherche de personnes ensevelies, explique Alexandre Lacoste, ingénieur chimiste du bataillon des marins pompiers de la ville de Marseille. Un maître-chien a accepté de participer à un programme afin de savoir si ces animaux pouvaient directement détecter le Covid sur l'homme. »
Après une semaine et demie d'entraînement grâce à des compresses de patients infectés, le chien a été en mesure de détecter les personnes positives. Une capacité confirmée par une phase opérationnelle menée dans 3 Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et 1 IME (Instituts médico-éducatifs) de la région de Marseille qui a permis d'afficher un taux de concordance globale de l'ordre 96%.
Toutefois avec la diminution du nombre de malades, il a été de plus en plus difficile de disposer de compresses, de sueur notamment, pour apprendre aux chiens 'à renifler' le Covid-19.
« Nous nous sommes alors tournés vers l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) Méditerranée-infection pour trouver une solution technique afin de pouvoir continuer à former d'autres chiens malgré l'absence de patient positif », poursuit l'ingénieur chimiste du bataillon des marins pompiers.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Collaboration de longue date avec l'IHU

« Cela fait longtemps que nous collaborons avec le bataillon des marins pompiers de Marseille qui sont venus nous épauler dès la première vague, rappelle le professeur Bernard La Scola, responsable du laboratoire NSB3 (Niveau sécurité biologique 3) IHU Méditerranée Infection. Nous avons notamment travaillé ensuite avec eux sur la détection du virus dans les égouts et les eaux usées. Puis, plus récemment, ils ont fait un travail sur la détection des patients infectés par le Covid grâce à des chiens. Pour cela nous avons dû mettre au point un leurre pour les entraîner. Une solution à base de virus, qui puisse donner d'aussi bon résultat qu'à partir de compresse de patients infectés. »

Détection des différents variants

Grâce à ce leurre développé et produit par l'IHU, les marins pompiers sont maintenant en mesure de former les chiens plus vite, en moins d'une semaine, le tout sans risques pour le formateur et le chien. Dans ce cadre, ils ont à nouveau formé 5 chiens qui ont passé une évaluation opérationnelle avec succès affichant les mêmes taux de concordance globale qu'avec des compresses infectées. Autre avantage, les chiens 'marquent' indifféremment les multiples variants de la maladie (anglais, brésilien, indien, sud-africain…).

« Ce nouveau leurre nous offre la possibilité à 2 de nos formateurs de prendre en charge l'apprentissage de 4 chiens par semaine », précise Alexandre Lacoste.

Une nouvelle arme pour protéger contre le Covid

Si plusieurs programmes de formation de ce type ont été menés (au CHU de Bordeaux, à l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort, au SDIS de Corse du Sud, à l'université franco-libanaise de Beyrouth, aux Etats-Unis notamment), la problématique semble donc désormais porter principalement sur l'approvisionnement en 'matière première' pour former l'odorat des chiens.

« Ce n'est pas ce que nous faisons habituellement mais nous n'avons aucune difficultés pour faire face à la demande des marins pompiers, assure le professeur Bernard La Scola. Et s'il fallait produire davantage de cette solution, il faudrait recruter une personne supplémentaire dédié uniquement à cette tâche. Nous serions alors en mesure de répondre aux besoins nationaux, voire plus si le besoin se faisait sentir. »

En attendant, les équipes cynophiles des marins pompiers sont déjà utilisées pour des contrôles à l'aéroport Marseille-Provence et sur le port. Les chiens sont aussi intervenus dans une école, avec des animaux plus petits, afin de ne pas effrayer les enfants.

« Nous avons une nouvelle arme pour protéger les Marseillais et l'IHU nous y a aidé », insiste l'ingénieur chimiste du bataillon des marins pompiers. C'est un excellent instrument pour limiter les 'clusters'. On est capable de vérifier 40 personnes en moins de 10 minutes. Et après, si l'on a une personne positive nous avons, grâce à une autre technique que nous a aussi fait découvrir l'IHU, la possibilité de vérifier via un résultat PCR obtenu en 20 minutes. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

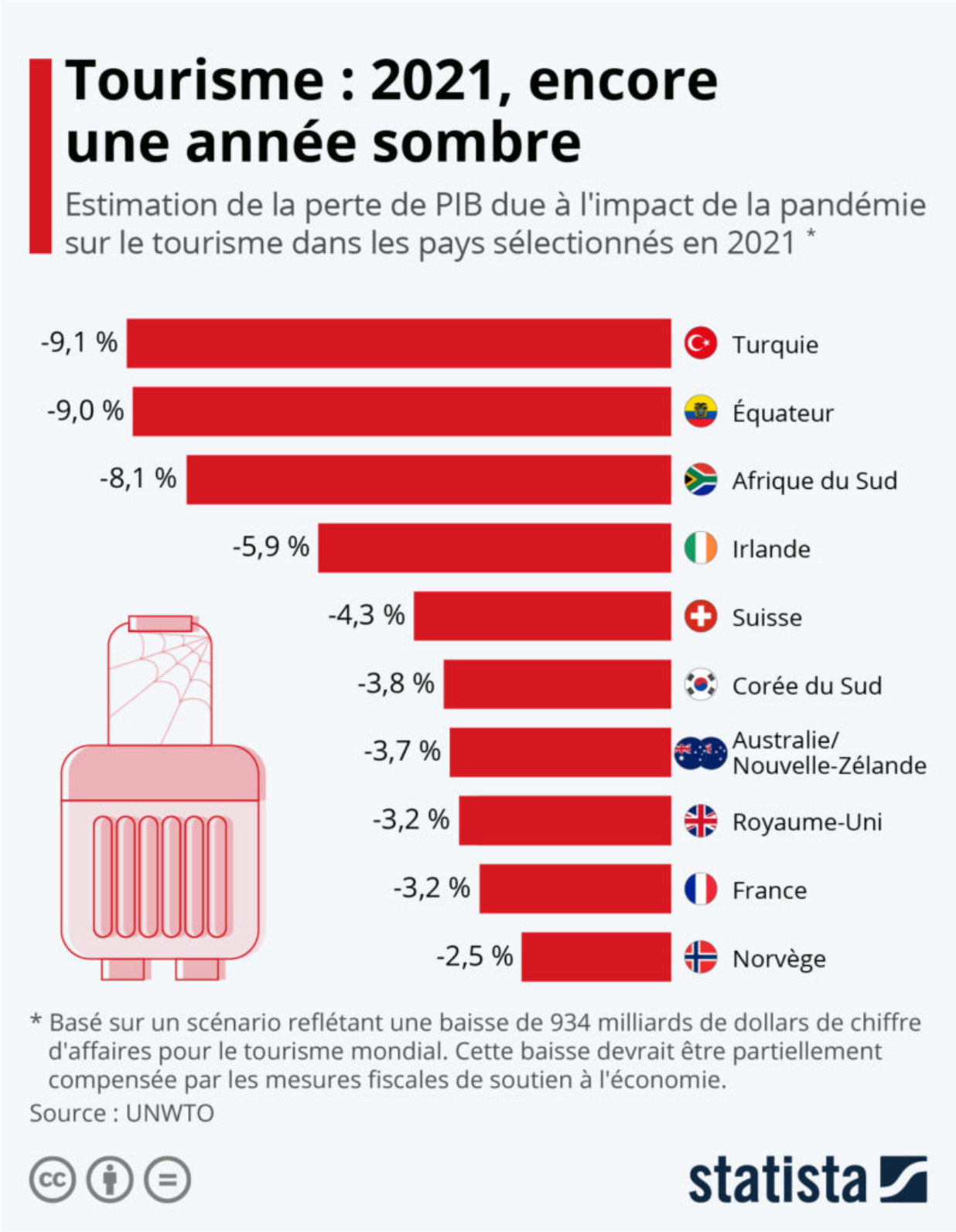
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Le recul du tourisme pourrait coûter jusqu'à 4 000 milliards de dollars

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Selon un nouveau rapport des Nations unies, l'économie mondiale pourrait perdre jusqu'à 4 000 milliards de dollars en 2020 et 2021 à cause de l'effondrement du tourisme international dû à la pandémie. Les pertes estimées dans ce rapport reflètent l'impact direct de la crise sanitaire sur le tourisme ainsi que les effets d'entraînement sur d'autres secteurs qui en dépendent, comme le commerce de détail et les transports. La baisse des arrivées internationales aurait ainsi entraîné une perte de 2 400 milliards de dollars en 2020 et un chiffre similaire est prévu pour 2021, la reprise du tourisme dépendant en grande partie de la distribution des vaccins à l'échelle mondiale.

Si la situation s'améliore dans de nombreux pays développés, le tableau reste sombre dans les pays en développement, en raison des inégalités d'accès aux vaccins dans le monde. S'il est désormais attendu que le secteur touristique rebondisse plus rapidement dans les pays où les taux de vaccination sont élevés, comme l'Europe de l'Ouest et les États-Unis, les experts ne prévoient pas de retour global à la situation pré-pandémique avant 2023 et même plus tard.

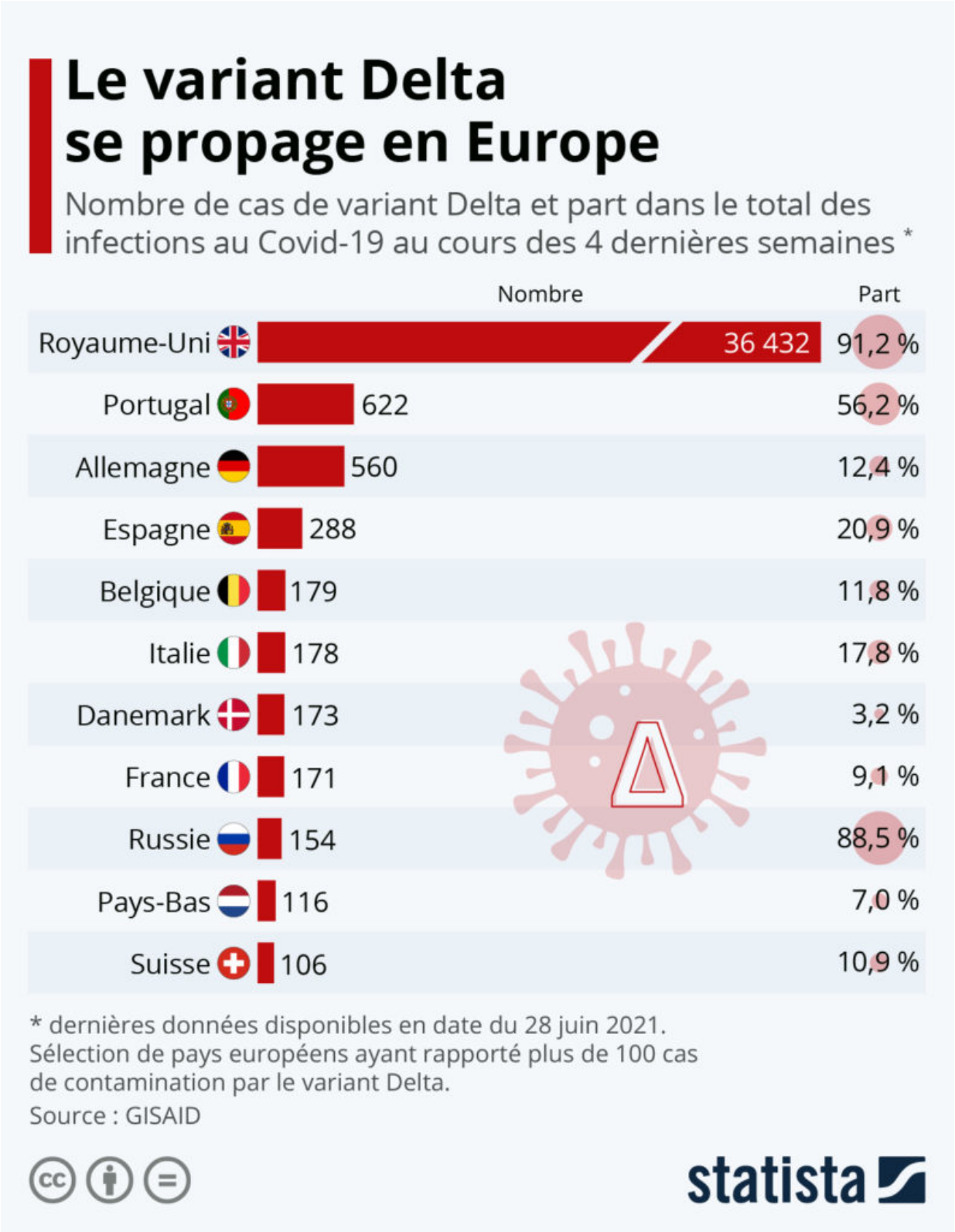
Le rapport présente trois scénarios possibles pour les estimations de pertes du PIB pour 2021. Le scénario le plus sévère, qui prévoit une chute de 75 % des arrivées touristiques, entraînerait une nouvelle perte de 2 400 milliards de dollars en 2021 et serait dévastateur pour de nombreux pays, notamment la Turquie, où le tourisme représentait avant la pandémie plus de 10% du PIB. Cette situation aurait pour conséquence une contraction de 9 % du PIB turque en 2021. L'Équateur et l'Afrique du Sud figurent également parmi les pays inclus dans ce rapport susceptibles d'être les plus affectés, puisqu'ils subiraient des contractions du PIB réel de respectivement 9% et 8% (dans le cadre du scénario le plus sévère). En France, il est estimé que le recul du tourisme pourrait coûter jusqu'à plus de 3% du PIB français cette année. Toutefois, ces pertes pourraient être partiellement compensée par les plans de soutien économique.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le variant Delta se propage en Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Alors que l'été est là et que la pandémie de Covid-19 semble reculer un peu partout sur le Vieux Continent, le variant Delta, plus contagieux, commence à inquiéter les pays européens. Déjà responsable d'une reprise épidémique au Royaume-Uni depuis plusieurs semaines, et ce, malgré une campagne de vaccination massive, ce variant a rapidement remplacé son prédécesseur et représente aujourd'hui la quasi-totalité des cas répertoriés outre-Manche (plus de 90 %).

Comme le montre également notre graphique, basé sur les données compilées par les chercheurs du GISAID, le variant Delta prédomine désormais aussi en Russie et au Portugal, où il comptait pour respectivement plus de 88 % et 56 % des cas détectés au cours des quatre dernières semaines étudiées (derniers chiffres disponibles en date du 28 juin). Face à cette situation, le Portugal a décidé de renforcer les restrictions dans les villes les plus touchées dont la capitale Lisbonne. En France, le variant Delta représentait plus de 9 % des nouveaux cas positifs sur la même période, mais sa progression se poursuit. Selon Santé Publique France, la part s'élevait ainsi à 10,5 % pour la dernière semaine analysée (du 14 au 20 juin).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Reprise d'activité post-Covid : « les huissiers de justice au service des entreprises »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026





Annonce de la réouverture des boîtes de nuits, levée du couvre-feu, réouverture des restaurants, des commerces et lieux recevant du public, lancement des premiers festivals et autres activités culturelles et plus globalement la levée des principales contraintes sanitaires, la vie économique reprend rapidement. Pour les huissiers de justice, si l'heure est désormais à la reprise, elle l'est d'autant plus au soutien des entreprises, très fragilisées par cette longue crise sanitaire. Mobilisés sur tout le territoire national, ils les accompagnent pour une reprise sereine et sûre, grâce à leurs solutions de constats Legalpreuve. Des constats à forte valeur ajoutée, délivrés par officier public et ministériel, permettant aux entreprises de se prémunir contre tout risque d'entrave à la bonne reprise de leur activité. Auxiliaires de justice et juristes de proximité, les huissiers de justice interviennent également pour aider les entreprises à préserver leur trésorerie en proposant des solutions de résolution amiable.

Réouverture en toute sécurité grâce au constat de reprise d'activité Legalpreuve

Lancé en mai dernier au premier déconfinement, le constat Legalpreuve reprise d'activité atteste du bon respect des règles sanitaires dans les locaux. Contraintes au respect de nombreux dispositifs sanitaires qui évoluent rapidement, les entreprises, en s'appuyant sur l'accompagnement et les conseils d'un huissier de justice, s'assurent ainsi d'une réouverture sereine et pérenne.

Lorsque le constat est réalisé, l'entreprise peut afficher une signature visuelle (Règles sanitaires covid 19 constatées par huissier de justice) en interne ou sur son lieu de vente pour rassurer le public présent et l'autoriser à consulter l'intégralité du PV. Il contribue à la réassurance des salariés et des clients mais aussi du chef d'entreprise qui s'adosse à une preuve délivrée par un officier public et ministériel afin de se prémunir des différents contentieux.

Discothèques, festivals, terrasses, vie nocturne et activités de plein air : se prémunir des risques grâce au constat Legalpreuve d'apaisement sonore

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Le constat Legalpreuve d'apaisement sonore permet aux entreprises de faire vérifier et valider la puissance sonore émanant de leurs activités et de se parer contre toute attaque ou risque de fermeture administrative qui pourrait émaner de plaintes de riverains. Tout comme le constat reprise d'activité, ce constat, matérialisant une preuve par officier public et ministériel, répond à des règles et une méthodologie précises, qualifiant le bruit selon des critères objectifs de durée, fréquence, intensité, répétition, émergence, nature… et d'après un référentiel élaboré en collaboration avec le Cidb. Le constat pour les entreprises
est établi en fonction des règles générales et locales sur le bruit. Les entreprises qui dressent un constat Legalpreuve d'apaisement sonore attestent ainsi de leur intention de respecter les règles de conformité sonore. Destiné au professionnel souhaitant prévenir tout conflit avec son voisinage du fait de sa propre activité (diurne ou nocturne), le constat Legalpreuve peut être consultable par des tiers et une signature visuelle être affichée dans les locaux.

Désamorcer les conflits par la mise en conformité et la preuve
Des constats Legalpreuve accessibles via une plateforme dédiée : simple et rapide d'utilisation, elle délivre déjà un certain nombre de conseils et permet de trouver l'huissier de justice le plus proche. L'huissier de justice retenu accompagne alors l'entreprise dans toute la démarche, du conseil à la mise en place de solutions concrètes à la délivrance du constat et de sa signature à apposer dans l'établissement comme preuve de bonne conformité.
Ces constats à forte valeur ajoutée mettent en relief le rôle d'accompagnement juridique et de conseil de l'huissier de justice qui fait partie intégrante de ses obligations déontologiques au service des entreprises. Dans cette optique, l'huissier de justice suivra, pour la réalisation de ce constat, un protocole transmis par son Ordre national afin qu'il puisse vérifier qu'il a dûment rempli toutes ses obligations vis-à-vis de son client.

Résolution amiable des impayés
Le montant total du passage en pertes pour créances impayées ne cesse d'augmenter en France : il se monte actuellement à 56 milliards d'euros (source : Figec). Dans une situation d'impayé, près de neuf entreprises sur dix et plus de huit particuliers débiteurs sur dix sont en réalité solvables. A l'heure actuelle, un quart des dépôts de bilans qui sont observés sont imputables directement à un défaut de paiement, et ce sans compter sur les nombreux conflits interentreprises qui en découlent. Les effets de la pandémie sur la trésorerie des entreprises sont appelés à se prolonger.
Plus particulièrement dans la période 'post-covid' il sera impératif de mettre en place des stratégies de résolution amiable des impayés qui ne mettent pas en danger l'équilibre financier du débiteur ou les relations professionnelles entre les créanciers et les débiteurs. Dans un tel contexte, l'action des officiers publics et ministériels, et tout particulièrement des commissaires de justice / huissiers de justice, pourrait se révéler essentielle. Au-delà de ses actions de recouvrement forcé, les huissiers de justice, implantés sur les territoires ruraux et urbains, sont en capacité d'intervenir en matière de résolution amiable pour les entreprises.

Titre exécutoire et médiation obligatoire
Pour les créances inférieures à 5000 €, les huissiers de justice peuvent également proposer un paiement de la dette à l'amiable mais en délivrant un titre exécutoire. C'est ce qu'on appelle la procédure

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

simplifiée de recouvrement des petites créances, créée récemment par la loi Croissance et activité du 6 août 2015.
Enfin, pour les créances de – de 5000 €, une tentative de médiation est obligatoire avant la saisine du juge. La profession des huissiers de justice a mis en place des offres spécifiques pour assurer cette tentative.

Vaccination flash sans rendez-vous en Vaucluse



Ce dimanche 20 juin, le centre de vaccination à vocation départementale situé dans la salle polyvalente de Montfavet à Avignon accueillera une opération de vaccination sans rendez-vous. Elle se déroulera de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

12h30 à 19h30. A cette occasion, les personnes recevront une dose du vaccin Pfizer et rejoindront les 240 000 Vauclusien à avoir déjà reçu une première dose.

« Pour profiter en toute sérénité de l'été qui s'annonce », Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse rappelle « qu'il est plus que jamais essentiel de respecter les gestes barrières, le port du masque lorsqu'il est nécessaire, mais surtout de se faire vacciner pour se protéger des formes graves du virus et protéger les autres ».

Pour rappel le centre de vaccination se situe :
Salle polyvalente de Montfavet
246, rue Félicien-Florent – 84140 Avignon.